

LE JOURNAL DE RUMIGNY...en Picardie

Bulletin d'information municipale

Numéro 12

avril 2017

EDITORIAL

La mise en place du dispositif « Citoyens vigilants »

Le 11 juillet dernier, le conseil municipal a décidé d'emboîter le pas à plusieurs communes voisines en mettant en place le dispositif « citoyens vigilants », qui s'inscrit dans une démarche générale de renforcement de la sécurité de proximité, en systématisant une relation entre les autorités et la population.

Le mardi 28 février, l'adjudant Bruno VANKELST est venu remettre en Mairie la convention signée entre le Préfet de la Somme, le Procureur de la République, le colonel commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Somme et moi-même et ouvrant la voie à la mise en place du dispositif.

La démarche consiste, à l'échelon communal, à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. Des référents (une dizaine d'habitants) seront retenus, sur la base du volontariat, pour leur fiabilité et leur disponibilité, de telle sorte à représenter les différents quartiers de la commune. Ils seront des interlocuteurs privilégiés de la gendarmerie.

Les citoyens seront invités à signaler à ces référents des événements suspects ou de nature à porter atteinte à la sécurité des personnes et des biens. Ils pourront également leur faire part de leur départ en vacances.

Chacun pourra néanmoins continuer à signaler à la gendarmerie, en composant le « 17 », des faits tels que des démarchages suspects, des dégradations, des incivilités, des personnes en difficulté...

Une signalétique sera mise en place aux entrées du village pour informer les personnes mal intentionnées qu'elles pénètrent dans un village dont les habitants sont particulièrement vigilants.

Le protocole est conclu pour une durée de deux ans, renouvelable par tacite reconduction.

Votre Maire
Dominique EVRARD



EN MAIRIE

La fin du recueil des demandes de cartes d'identité dans notre Mairie.

La région Hauts-de-France a ouvert un Centre d'Expertise et de Ressource Titres (CERT) pour les cartes d'identité et les passeports à Arras, le 13 mars. Depuis cette date, seules les communes équipées d'un «dispositif de recueil», c'est-à-dire le matériel permettant de recueillir les empreintes digitales et de les numériser, peuvent instruire les demandes de cartes nationales d'identité.

Parmi les seize communes disposant du dispositif, Amiens, Ailly-sur-Noye, Montdidier, Poix-de-Picardie.

Les usagers peuvent effectuer une pré-demande en ligne.

Ce service est accessible depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet, tablette ou smartphone.

Le site est accessible à l'adresse suivante :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Une démonstration destinée à guider l'utilisateur dans sa pré-demande de CNI en ligne est disponible par le lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=Qm4CZ2ZsHeU>

Rumigny. Effets du givre dans la haie du terrain de football.



AU CONSEIL MUNICIPAL

La réunion du 7 février

Nadine Ruelle, secrétaire de Mairie, prendra sa retraite au mois de juillet . Il convient d'envisager son remplacement. Le Conseil Municipal a donc décidé la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial de 20 heures hebdomadaires.

Pour des raisons financières et techniques, l'agenda d'accessibilité (Ad'AP) qui prévoit la réalisation de tous les travaux nécessaires afin de rendre les différents bâtiments communaux accessibles aux personnes à mobilité réduite, est impossible à respecter dans le délai imparti. Un nouvel agenda d'accessibilité programmée sera présenté aux représentants de l'administration lors d'une réunion puis au Préfet de la Somme.

Une commission va travailler à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Un tel Plan permet d'anticiper la survenance de risques climatiques ou autres en organisant le plus précisément possible une répartition des tâches (information, protection ...) entre différents acteurs.

La réunion du 20 mars

Le Conseil Municipal a pris une série de mesures pour réduire les dépenses communales et trouver de nouvelles recettes, afin de compenser partiellement la forte baisse des dotations de la commune décidée par le gouvernement : Les taux de la fiscalité directe locale augmentent de 1% pour la taxe d'habitation : 17,25 % et la taxe sur le foncier bâti : 22,26 %. Le taux de la taxe sur le foncier non bâti reste fixé à 49,67 %. A compter du 1^{er} janvier 2018, le taux de la taxe d'aménagement passera à 4% sur l'ensemble du territoire communal et le tarif des concessions perpétuelles en terrain concédé sera de 400 €.

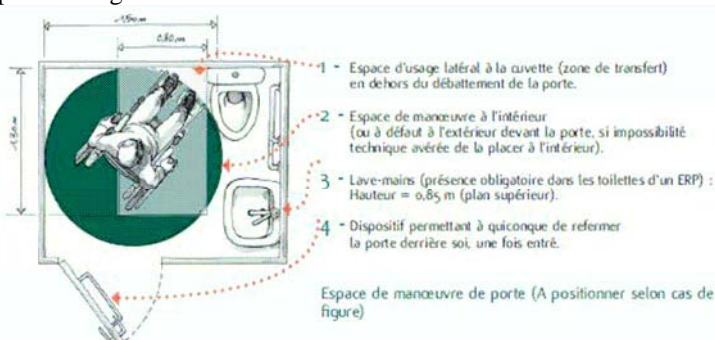
Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 437 210 € pour la section de fonctionnement et à 66 507 € pour la section d'investissement.

Le diagnostic établi pour une future réhabilitation de la salle des fêtes est maintenant validé. Il reste à étudier un plan de financement et à engager la procédure de consultation des maîtres d'œuvre pour savoir si le projet est réalisable.

Marie-Claude BOUTIN

DES TRAVAUX DANS LE VILLAGE :

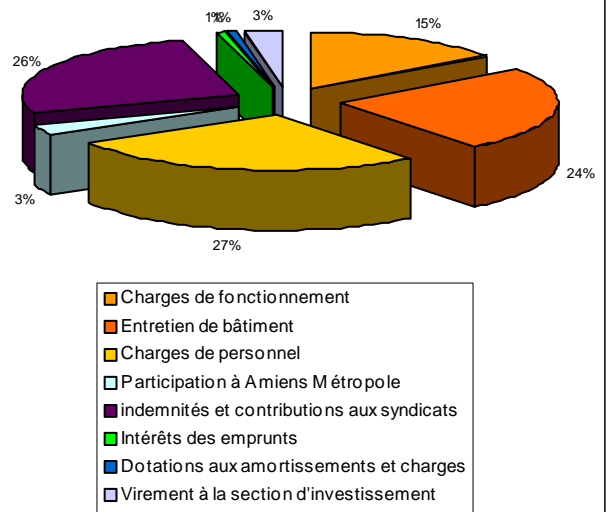
Nos employés communaux ont réalisé ces dernières semaines trois aménagements qui faciliteront notre vie quotidienne. Ils ont réaménagé cet hiver les sanitaires du rez-de-chaussée de la Mairie afin de les rendre conformes aux normes en vigueur pour les Etablissements Recevant du Public. Ils ont ensuite entamé la réalisation d'une allée dans l'ancien cimetière, à la pente maximale autorisée pour les personnes à mobilité réduite. Ce chantier sera poursuivi prochainement, le temps de préparer les pavés. Plus récemment, ils ont aménagé le trottoir de l'arrêt de bus « Briquetterie », travaux demandés à la fois par les chauffeurs des bus et par les usagers.



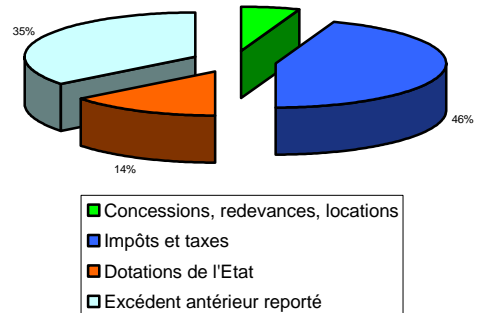
Le schéma type d'aménagement des toilettes pour les P.M.R.

Le budget de fonctionnement 2017

Répartition des dépenses de fonctionnement



Répartition des recettes de fonctionnement



La création d'une allée accessible aux personnes à mobilité réduite.



La réalisation d'un trottoir rue de Saint Sauffieu pour les usagers des bus de Trans'80

URBANISME

Le décret n° 2016-1738 du 14 décembre 2016 publié au « Journal officiel » du 16 décembre 2016 «relatif à des dispenses de recours à un architecte» fixe à **150 mètres carrés de surface de plancher** le seuil au-delà duquel le recours à un architecte est obligatoire « pour les personnes physiques qui édifient ou modifient des constructions, à l'exception des constructions à usage agricole ». Cette disposition est applicable aux demandes de permis de construire déposées depuis le 1^{er} mars 2017.

ENVIRONNEMENT



Les jardins s'emmèlent vous proposent, gratuitement, des soirées thématiques, des ateliers pratiques et des visites de jardins...

Pour la biodiversité, la protection de l'eau et notre santé, le jardinage sans produits chimiques, ça coule de source ! Des solutions existent, afin de réaliser un beau jardin, naturel, équilibré, sain et productif sans recours aux pesticides. Venez découvrir le jardinage au naturel et partager vos expériences en assistant aux soirées d'échanges et aux ateliers proposés par « les jardins s'emmèlent » sur le territoire d'Amiens métropole !

La commune de Rumigny a le plaisir d'accueillir un atelier gratuit ! le samedi 17 juin 2017 de 10h à 12h (Adresse communiquée lors de l'inscription)

Parce que le désherbage est bien souvent une corvée, venez découvrir comment vous faciliter cette tâche lors de cet atelier ! Entre mise en pratique et échange dans la bonne humeur n'hésitez pas à venir ! (Sur inscription)



Simulation du modèle de boîte à lire que nous propose Amiens Métropole

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Un petit peu plus de Rumignois !

Les opérations de recensement de la population se sont achevées le 22 février. Elles ont confirmé l'augmentation du nombre de logements (262, dont 245 résidences principales), mais aussi celle de la population : 610 personnes.

Nadine RUELLE, agent recenseur et Véronique DUQUESNE, coordonnatrice, remercient les habitants pour leur bon accueil et leur diligence, et notamment tous ceux qui ont suivi leurs conseils en enregistrant leur déclaration sur internet.

Le taux de réponses par internet est particulièrement élevé : 65% des questionnaires « logement » ont été saisis par ce moyen.

Véronique DUQUESNE

BIENTOT, UNE « BOITE A LIRE » A RUMIGNY

Connaissez-vous les boîtes à lire ? Certaines de ces boîtes sont d'ores et déjà installées dans Amiens Ville, vous les avez peut-être déjà vues, vous les avez peut-être déjà utilisées.

La commune, qui a déjà participé à l'opération "laisse un livre quelque part", sera bientôt équipée d'une de ces boîtes à lire vers le mois de juin, ce qui permettra à tout lecteur de laisser un livre à disposition d'un autre lecteur à l'abri du vent, de la pluie.

Installer une boîte à lire dans la commune, c'est marquer notre volonté de démocratisation du livre. Enfants, adolescents, lecteurs occasionnels ou grands lecteurs, tous sont concernés.

Il n'y aura aucune obligation pour un lecteur de mettre un nouveau livre lorsqu'il prendra un des livres mis à disposition par un autre lecteur. La seule "contrainte" sera que les livres mis à disposition par la population dans la boîte à lire devront être en bon état, pas trop anciens. Bien entendu, ces livres devront être lisibles par l'ensemble de la population.

Un espace réservé aux magazines tous publics est également prévu. Vous pourrez également insérer vos notes de lecture afin de partager vos coups de cœur littéraires.

Nous reviendrons vers vous pour préciser la date d'installation et d'inauguration de la boîte à lire communale, en partenariat avec le Service Culturel d'Amiens Métropole. Dans l'attente, mettez vos livres à partager de côté. Merci !

Dominique CROGNIER

AU CLUB DE L'AMITIÉ

L'assemblée générale du 2 mars

La présentation du rapport moral du Club a fourni l'occasion à la Présidente, Nicole Galtier, d'évoquer les sorties organisées par le club pendant l'année écoulée. A l'évocation du voyage à Fécamp, plusieurs membres du club ont souligné l'importance de choisir des lieux de visite accessibles aux personnes à mobilité réduite. D'autres adhérents ont quant à eux suggéré de tenter de réduire le montant des participations aux sorties en augmentant le nombre de participants. Une communication sur les sorties organisées pourrait, à cet effet, être assurée auprès des communes voisines.



La trésorière, Monique Cheval a ensuite présenté le rapport financier en détaillant dépenses et recettes. Le bilan 2016 du Club est déficitaire, ce qui ne met cependant pas en péril la trésorerie du Club. Les rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Conformément à ce qu'elle avait annoncé il y a quelques temps, Nicole Galtier a confirmé qu'elle avait pris la décision de céder sa place de Présidente du Club, en précisant qu'après vingt ans d'adhésion, il était bien temps de laisser la place...aux jeunes !

En remerciement de son engagement remarquable pour les aînés de Rumigny, Nicole Galtier a été élue Présidente d'honneur du Club.

POESIE

L'enfant et la colombe

Je regarde en arrière,
Et je le vois derrière moi,
Promenant son ombre légère,
Disant « bonjour » à ses émois.

C'est l'enfant qui voyage,
En marchant vers demain ,
La jeunesse en bagages,
Et, son cœur sur la main

Je regarde à mes côtés,
Son ombre fidèle le suit,
Et son pas cadencé,
Vers l'avenir me conduit.

C'est l'enfant de la vie,
Qui murmure son enfance,
Et, hier, comme aujourd'hui,
Son âme est espérance.

C'est l'enfant de l'infini,
Où tout devient amour,
C'est l'enfant qui sourit,
C'est l'enfant de toujours.

C'est l'enfant de la Paix,
Qui tient au creux de ses bras,
Une colombe apprivoisée
Et la guerre cessera.

Danièle COURT
Rumigny, 6 mars 2017



Dessin de Jean-Pierre COURT

Le repas de printemps du Club du 19 mars

Les membres du club se sont retrouvés à la salle des fêtes pour leur repas de printemps. Avant le traditionnel loto, les convives ont partagé le gâteau que Monique et Nicole leur avaient au préalable présenté.



Merci à toi, Nicole, pour toutes ces années pendant lesquelles tu as organisé la vie du Club !



Le bureau du Comité est désormais composé de Monique Cheval, nouvelle Présidente élue à l'unanimité, de Marie-Christine Rogiez, qui assurera les fonctions de trésorière, de Nadine Ruelle, secrétaire, de Christiane Rimbault, de Bernard Raux et de Jean-Claude Quiertant.

L'assemblée s'est achevée par le partage du verre de l'amitié, à l'issue de la traditionnelle tombola.

Monique CHEVAL

AU COMITE DES FETES L'assemblée générale du 14 janvier

Après avoir accueilli le public et souhaité à tous une bonne année, la Présidente, Corinne Blanger a invité Roger Asselin à présenter un diaporama illustrant les activités du Comité au cours de l'année : le repas des Aînés 2015 (tenu le 24 janvier 2016) sur le thème de la Picardie, le loto du 27 février, la soirée « bières locales » du 30 avril (variante originale par rapport aux précédentes soirées œnologiques), la fête des voisins en mai, le pique-nique républicain et le concours de boules du 13 juillet (18 équipes inscrites), la réderie de la fête locale, la divertissante soirée théâtre avec *Les Aristophanes*, l'exposition *Mon Voisin est un artiste* réunissant le 16 octobre talents locaux et extérieurs, et enfin le repas des Aînés 2016 sur le thème de l'Alsace.

La participation du Comité aux animations proposées par la commune a également été mentionnée (notamment la retraite aux flambeaux du 13 juillet avec le Big Band d'Amadeus, et la soirée « pizza » de la veille de la réderie).



Corinne Blanger, applaudie par l'assemblée pour ce premier bilan de son mandat de présidente du Comité, a remercié les membres pour leur concours tout au long de l'année.

Le rapport financier a fait apparaître en tout 9 789 € de dépenses et 9 490 € de recettes, soit un résultat négatif de 298 €. L'assemblée a voté à l'unanimité des membres présents le quitus moral et le quitus financier. Elle a procédé dans la foulée à la réélection du bureau qui a été renouvelé dans ses fonctions, également par un vote unanime.

Le Maire, Dominique Evrard, a présenté les études engagées avec Pascal Brassart, architecte, pour la réhabilitation de la salle des fêtes, qui tient compte des nouvelles normes à respecter ainsi que des vœux de la commune formulés en concertation avec les associations. Une fois ces études achevées, la commune devra choisir un architecte pour la mise en œuvre en fonction du budget disponible et d'éventuelles modifications qui restent envisageables.

L'assemblée s'est conclue par le visionnage d'un diaporama présentant un florilège des temps forts de l'année 2016 du Comité réalisé par Dominique Evrard. Un message d'amitié a été signé par les membres à l'attention de Bernadette, absente pour raisons de santé. La réunion s'est terminée par le partage de la galette des rois.

Bernard GALTIER



EN BIBLIOTHÈQUE :

Jeudi 9 mars, lecture jeune public pour temps de carnaval.

Il fallut répartir en deux salles les nombreux enfants venus assister à l'animation du 9 mars, placée sous le signe du Carnaval. Plusieurs s'étaient présentés munis d'un masque, d'autres purent se faire maquiller sur place et quelques petits malins réussirent à cumuler masque et maquillage (merci à Bénédicte, Françoise, Hélène, Nicola et Véronique qui parvinrent en un temps record à grimer une vingtaine d'enfants).



Les textes, lus par Françoise Robin, Marie-Claude Boutin et Bénédicte Fabrer, permirent (entre autres) de retrouver un spécialiste du déguisement dans la littérature enfantine, le loup, mais dans des versions revisitées par des humoristes contemporains.

Prochaine animation (public adulte) : jeudi 6 avril, lecture sur le thème du chocolat.

Bernard GALTIER

AU COMITE

La soirée latino du 4 mars :

Il y avait une bonne ambiance lors de cette soirée organisée par le Comité. Les convives ont autant apprécié la danse que le repas. Il n'est pas resté une miette du bœuf émietté (!) du chili con carne.



WLADIS A FÊTÉ SES 100 ANS !

Wladislava SKRZYPEK, qui a habité Rumigny depuis qu'elle était jeune fille, a fêté ses cent ans à la Maison de retraite (résidence Maurice Fécan) rue Jean Bart le 10 février dernier. Elle est née le 10 février 1917 à RZEZAWA en Pologne (près de Cracovie).



Bravo à ses enfants, et en particulier à Jean-Marc pour l'organisation de ce bel événement !

MEDIATION PICARDIE

MÉDIATION PICARDIE est une association créée notamment pour les particuliers qui traversent des épreuves ou affrontent des difficultés qui les amènent à consulter un avocat et à se poser la question de leurs droits. La Loi impose désormais, avant tout procès, la recherche d'une solution amiable.

La médiation peut être le bon outil. Elle permet de rechercher et de négocier des solutions satisfaisantes. Une tierce personne impartiale, nommée par le juge, « le médiateur », vous aide au cours d'entretiens confidentiels à vous expliquer et à exprimer vos attentes tout en écoutant celles de votre contradicteur. Le juge reste saisi de votre affaire. Si aucun accord n'est trouvé, le litige sera jugé et le tribunal rendra un jugement. A tout instant vous pourrez consulter votre avocat qui pourra vous assister au cours de la médiation.

La médiation judiciaire favorise le dialogue plutôt que l'affrontement. Elle vous permet de prendre vous-même les décisions qui vous engagent et évite une solution imposée par la décision de justice. C'est une procédure rapide : la mission du médiateur est limitée à trois mois, durée renouvelable. Les frais sont contrôlés par le juge qui fixe la rémunération du médiateur.

Les médiateurs sont des professionnels extérieurs et indépendants de la juridiction que vous avez saisie. Ils sont tenus d'observer la plus stricte confidentialité sur tout ce qui a été dit devant eux, y compris envers le juge qui les a désignés.

MEDIATION PICARDIE

21, square Jules BOCQUET 80000 AMIENS
contact@mediationpicardie.fr



Ginette a remis à Wladis Le bouquet de roses offert par le Club de l'amitié de Rumigny.

Après un repas pris en famille au restaurant, elle a accueilli à la résidence ses voisines de Rumigny (Françoise et Ginette) et les représentants de la commune.



CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

Samedi 8 avril
Chasse aux œufs (C)



Dimanche 23 avril
Elections présidentielles



Dimanche 30 avril
Grand prix cycliste de Rumigny



Lundi 1^{er} mai
Randonnée (C) pique-nique (CF)



Dimanche 7 mai
Elections présidentielles



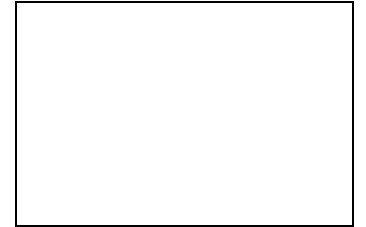
Lundi 8 mai
Cérémonie au monument (C)



Vendredi 19 mai
Fête des voisins (CF)



Samedi 27 mai
Soirée (F)



Dimanche 11 juin
Elections législatives



17 juin
Jardinez futé ! (C)



Dimanche 18 juin
Elections législatives



Samedi 24 juin
Fête de l'école (à Grattepanche)



Jeudi 13 juillet
Défilé aux lampions (C)



Jeudi 13 juillet
Fin de soirée musicale (C)



Vendredi 14 juillet
Cérémonie au monument (C)



Vendredi 14 juillet
Concours de boules (CF)



(CF : comité des fêtes - C : commune - F : club de football)

QUIZ !



Un petit quiz ... Sur cette photo quelques-uns se reconnaîtront ... Mais dans quel lieu ? Et quand ? Les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître ! Une petite indication : c'était avant la construction de la salle des fêtes... Demandez aux anciens, ils y étaient ...

AU CLUB DE GYM

La galette du 19 janvier



Ce n'est qu'après leur cours de gym que les adhérentes du club ont partagé la galette des Rois. Rappelons que les membres du club se retrouvent tous les jeudis de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes !

Gérard ADT

AU REVOIR FRANCIS !

Francis GOURGUECHON s'en est allé brutalement le 15 février dernier.

Il avait pris ses fonctions d'instituteur à l'âge de 21 ans à GRATTEPANCHE, dès sa sortie de l'école normale. Il se plaisait à raconter qu'il avait fait acte de candidature pour ce poste en raison du nom amusant de cette commune qu'il ne devait jamais quitter.

Il avait pris sa retraite en 2005, après 34 ans de service et les centaines d'enfants de Grattepanche, d'Hébécourt et de Rumigny qu'il a vu passer sur les bancs de l'école se souviendront de sa compétence et de sa générosité.

Francis venait souvent à Rumigny, en Mairie où il partageait avec Nadine ses compétences en matière d'informatique, souvent aussi chez l'un de ses nombreux amis.



Francis n'avait pas hésité un instant quand nous l'avons sollicité pour l'organisation du dernier Noël des enfants à Rumigny.



Francis était d'un enthousiasme à toute épreuve lorsqu'il s'agissait d'animer la fête de l'école (ici à Grattepanche il y a déjà quelques années). Il était encore à son poste en juin dernier lors de la fête de l'école à Rumigny.

ETAT CIVIL

Décès : Mme Lucienne JUMEL, née MOTTINO, est décédée le 1^{er} janvier 2017. Elle était née le 17 décembre 1925 à Hourtin (Gironde).

Naissance : Émie GALEMPOIX OFFRET est née le 27 mars 2017.

A LA BIBLIOTHEQUE :

L'ARCHIPEL D'UNE AUTRE VIE, d'Andreï Makine

Si vous aimez les romans d'aventure, le suspense, l'histoire contemporaine, les westerns, les passions humaines, la philosophie, les histoires d'amour, ce livre est pour vous. C'est dire si ce roman est dense et puissant !

URSS 1952, en pleine guerre froide, nous allons faire une marche forcée dans la taïga de Sibérie extrême orientale en accompagnant l'homme à la capuche, Pavel Gartsev. Un petit groupe d'hommes est chargé de pister un évadé et de le ramener dans un camp du système soviétique. Véritable « eastern » où toutes les pistes vont être brouillées. Nous allons apprendre avec Pavel à connaître une nature froide et sauvage, nous allons être confrontés à l'infinie bêtise humaine engendrée par un système violent.

L'évadé n'est et ne sera jamais loin de ses traqueurs, il allumera trois feux pour leurrer ses poursuivants, il brouillera les pistes, toujours. C'est lui qui mènera le chemin vers la mer d'Okhostsk, l'archipel des Chantars, une île sauvage protégée par le « souloï », un mur liquide de quatre mètres de haut.

Fuir ou mener le jeu – poursuivre ou suivre ?



Véritable épopée que celle de ces hommes pris dans la tourmente de l'hiver sibérien et l'histoire sombre de leur pays.

Cette épopée sibérienne soviétique raconte la rencontre d'un homme et de la nature, d'un homme qui ne se résignera pas à demeurer une poupée de chiffon dans une machine à broyer l'humain. Il décidera de suivre les trois feux pour vivre sa vie, de fuir la folie des hommes et de l'histoire.

Magnifique roman disponible à la bibliothèque de Rumigny.

Dominique CROGNIER

JOURNAL DE RUMIGNY : Bulletin d'information de la commune de Rumigny.

Directeur de la publication : Dominique EVRARD.

Comité de rédaction : Gérard ADT, Félicie ANDRIEU, Marie-Claude BOUTIN, Jean-Baptiste CARON, Dominique CROGNIER, Véronique DUQUESNE, Hélène FABRER, Richard MONNEHAY, Vadim VANKERCKHOVE.

Ont participé à l'élaboration de ce numéro 12 :

Gérard ADT, Marie-Claude BOUTIN, Jean-Baptiste CARON, Monique CHEVAL, Danièle et Jean-Pierre COURT, Dominique CROGNIER, Véronique DUQUESNE, Dominique EVRARD, Hélène FABRER, Bernard GALTIER, Richard MONNEHAY, Nadine RUELLE.

Photographies de : Gérard ADT, Véronique DUQUESNE, Dominique et Thérèse EVRARD, Bernard GALTIER, Isabelle VANKERCKHOVE.

Mise en page : Dominique EVRARD.

Site internet de la commune : www.rumigny.fr. **BLOG** du

Comité des fêtes: <http://cfrumigny.canalblog.com>

Adresse de messagerie : mairie.rumigny@gmail.com

Imprimé par nos soins. Dépôt légal.